

MAIRIE DE NEUILLY-SOUS-CLERMONT

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2025.

Nombre de conseillers en exercice : 19. - Qui ont pris part à la délibération : 14 - Convocation : 13/02/2025.

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christophe CHEMIN, Maire de la commune.

Présents : M. Christophe CHEMIN, M. Mathieu BARBERY, Mme Murielle RAVIART, M. Jean-Pierre OCULY, Mme Anne FRÉRET, M. Gervais RABASTÉ, Mme Sofia GEFFROY, Mme Katia BELLEMBOS, M. Clément DELAHAYE, Mme Myriam DRUET, M. Xavier GÉRARD et Christophe DEFLANDRE.

Excusés : M. Philippe LEJEUNE.
M. José MENDES GONCALVES qui donne pouvoir à Mme Anne FRERET.
Mme Aline HUTIN qui donne pouvoir à M. Jean-Pierre OCULY.
Mme Mélanie BOULANGER.
M. Gaëtan DEBAËR.
Mme Ingrid D'ARANJO.

Absente : Mme Christelle CHAMBON.

SECRÉTAIRE : Jean-Pierre OCULY.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le Procès-Verbal du Conseil Municipal du 6 décembre 2024 qui sera signé par Monsieur le Maire et le secrétaire de séance.

1- REGION HAUTS-DE-FRANCE – DISPOSITIF DIAGP.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à solliciter le concours du Conseil Régional des Hauts-de-France pour une participation financière au titre dans le cadre du dispositif « DIAGP ».

Ce dispositif est une aide ciblée pour une étude préalable (d'évaluation et de diagnostic) à un projet de restauration du patrimoine en Hauts-de-France.

Dans le cadre de la mission d'étude de l'église Notre-Dame-et-Saint-Fiacre de Neuilly-sous-Clermont qui serait confiée à M. Pascal BRASSART, Architecte, le plan de financement est le suivant :

- Dépenses HT	10 750,00 €
- Conseil Régional des Hauts-de-France (80 %)	8 600,00 €
- Commune de Neuilly-sous-Clermont	2 150,00 €

2- ENEDIS : RENOUVELLEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE BASSE TENSION AVENUE DES BICHES.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que des travaux de renouvellement du réseau électrique Basse Tension seront engagés prochainement par ENEDIS et à sa charge Avenue des Biches à Neuilly-sous-Clermont.

Le remplacement d'un coffret réseau et l'implantation d'un câble Basse Tension souterrain sur 15 mètres seront nécessaires sur les parcelles cadastrées n° 680 et 681, Section A.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Accepte** le remplacement et la pose des ouvrages électriques mentionnés ci-dessus et de leurs accessoires selon le tracé fourni par ENEDIS,
- **Accepte** l'attribution, à ce titre, d'une indemnité unique et forfaitaire d'un montant de 20 (vingt) euros qui sera versée lors de l'établissement de l'acte notarié formalisant ces dispositions (aux frais d'ENEDIS),
- **Valide** les clauses de la convention de servitudes présentées à cet effet,
- **Autorise** le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier, notamment la convention de servitudes.

3- TABLEAU DES EFFECTIFS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs du personnel communal mis à jour au 1^{er} février 2025.

4- REMBOURSEMENT DE FRAIS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le remboursement de diverses sommes à deux agents de la commune :

- à Madame Laurence Richart, qui a dû avancer l'argent, les sommes de :
 - 113,15 euros pour le paiement de décorations de Noël (Foirfouille)
 - 55,60 euros pour l'achat de panières à chaussons pour l'école maternelle de l'Orme (Action)Soit un total de 168,75 euros
- à Monsieur Fabrice Naudot, qui a dû avancer l'argent, les sommes de :
 - 100,20 euros pour le paiement de l'autoroute dans le cadre du séjour ski organisé par la Commune (46,10 euros Vinci Autoroutes + 54,10 euros A.T.M.B.)
 - 90,01 euros pour l'achat de carburant pour le véhicule communal utilisé pour le séjour ski organisé par la Commune (Eni Ceignes)Soit un total de 190,21 euros

5- REMBOURSEMENT ARRHEES LOCATION.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le remboursement des 100 euros d'arrhes versées pour la location de la salle polyvalente aux personnes suivantes :

- Mme Delphine BAILLY et M. Christian DUNOYER - location du 6 au 9 juin 2025 - salle relouée

6- INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

- ▶ Programme Sensibilis'haie.
- ▶ M. Christophe DEFLANDRE s'inquiète de l'état de la Route Départementale 540. Monsieur le Maire lui répond que c'est de la compétence du Département.
- ▶ Présentation de M. Franck DEVIGNES – Responsable du service technique à compter du lundi 3 mars 2025.

7- ÉLÉMENTS DE CALENDRIER :

- ▶ Dimanche 16 et 23 février 2025 : Repas des aînés au château d'Auvillers.
- ▶ Samedi 8 mars 2025 : 1^{ère} commission des finances.
- ▶ Samedi 15 mars 2025 : 2^{ème} commission des finances.
- ▶ Vendredi 21 mars 2025 : Conseil Municipal (vote du budget).
- ▶ Samedi 22 mars 2025 : Dictée de Patrick TESTARD.
- ▶ Dimanche 27 avril 2025 : Parcours du cœur.
- ▶ Dimanche 4 mai 2025 : Course de caisses à savon folkloriques
- ▶ Jeudi 8 mai 2025 : Cérémonie aux monuments aux morts.
- ▶ Dimanche 25 mai 2025 : Festival Festi'Jazz.
- ▶ Samedi 21 juin 2025 : Fête de la musique.
- ▶ Samedi 28 juin 2025 : Kermesse des écoles.
- ▶ Dimanche 29 juin 2025 : Brocante de l'Atelier.

Séance levée à 20h03.

Le 21/03/25

Le Maire, M. Christophe CHEMIN.

Le 21/03/25

Le secrétaire de séance, Jean-Pierre OCULY.

